

C-R de la rencontre avec Frédéric Rays à Roquevaire du jeudi 23 octobre 2014

Claude Bargin et moi avons rencontré F. Rays hier après-midi pendant 1h pour faire le bilan de la mise en place de la délibération votée par le conseil municipal le 3 mars 2013.

Cette délibération visait la transparence des banques avec qui la commune de Roquevaire travaille.

1) Malgré quelques réticences du maire et de la responsable financière à propos des difficultés de mise en oeuvre d'une telle décision, tous les conseillers ont suivi Frédéric Rays très engagé dans cette démarche éthique. Après 18 mois d'expérience le maire et la responsable financière sont convaincus et tout se passe normalement.

2) Depuis le vote 3 emprunts ont été négociés. le premier avec la Banque Postale qui était la seule à répondre aux critères; le second avec le Crédit Agricole qui a, selon les recherches d'un conseiller financier, abandonné des filiales situées dans les paradis fiscaux; et le troisième (pour 2015) à nouveau avec la Banque Postale. Pour chacun de ces emprunts 3 banques répondaient à l'appel d'offre et la mairie avait donc le choix, ce qui n'est pas le cas de toutes les mairies (La Penne et Auriol disent avoir du mal à obtenir une réponse!)

3) A notre proposition d'aller plus loin dans cette démarche éthique en visant cette fois les grandes entreprises qui travaillent avec la mairie, Frédéric Rays répond qu'il y est favorable à condition d'avoir des documents présentant le projet.

Pour pouvoir rester en régie (Roquevaire a une politique de l'eau très intéressante du point de vue social) la mairie doit trouver un forage de secours ; donc de gros travaux en perspectives avec des entreprises spécialisées.

A nous de leur donner tous les renseignements au plus tôt.

A bientôt

Hélène FAUVELLE

Diffusé par mail le 24 octobre 2014